



Addictions... Et la loi?

Les mercredis de l'addictologie

CSAPA MOREAU DE TOURS – LA MAISON

— DES USAGERS —

AL-ANON/ALATEEN groupes familiaux

26/06/2024

De quoi on parle ?

- 
1. Conduites délictuelles
 2. La place des hospitalisations sous contrainte
 3. Les obligations de soins
 4. Les violences à la maison



1. CONDUITES DELICTUELLES

1. Différents types d'infractions
2. Pour l'alcool
3. Pour les stupéfiants



Différents types d'infractions

- Les infractions pénales comprennent 3 catégories, du moins au plus grave :
 - Contraventions
 - Délits
 - Crimes



Pour l'alcool

- Les infractions liées à l'abus d'alcool peuvent être de 3 types :
 - Ivresse sur la voie publique
 - Conduite en état d'ivresse
 - Circonstances aggravantes en cas d'infractions



Pour les stupéfiants

- Les infractions liées aux stupéfiants :
 - Usage de stupéfiants
 - Trafic
 - Provocation à l'usage ou au trafic



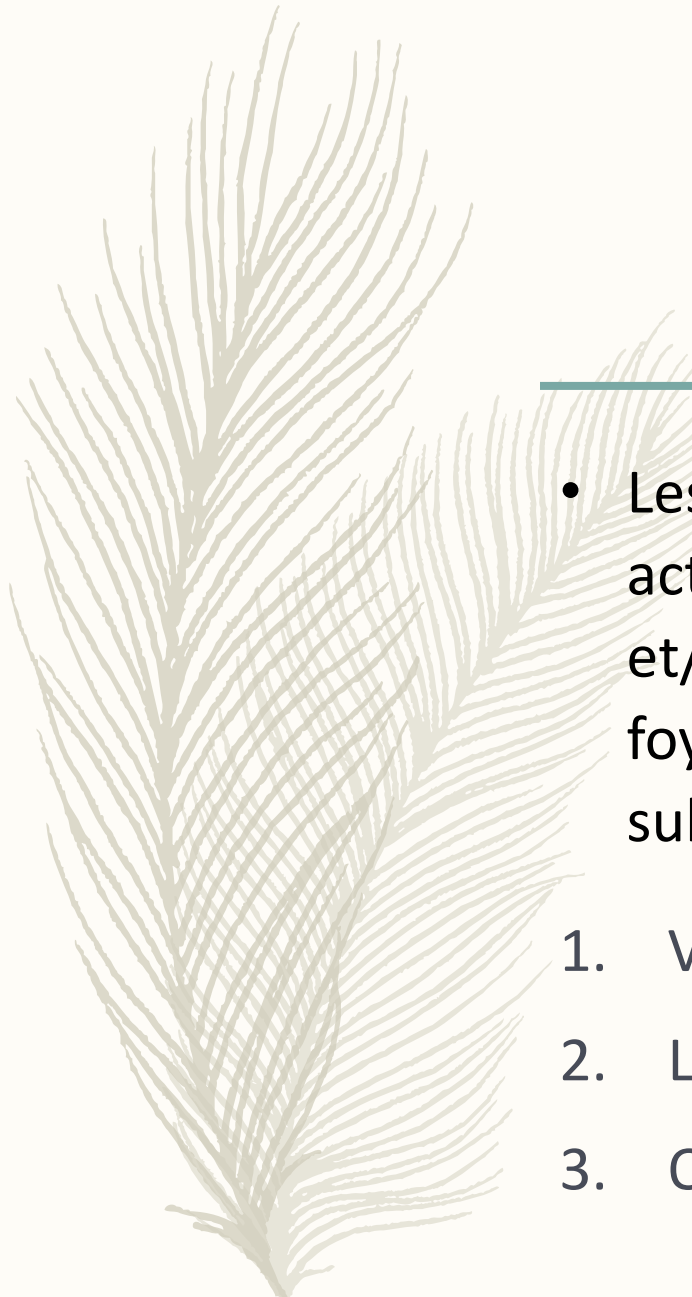
2. LA PLACE DES HOSPITALISATIONS SOUS CONTRAINTE

- Hospitalisations qui se font uniquement dans un service de psychiatrie publique (pas en clinique)
- Méconnaissance des troubles et dangerosité pour soi même ou autrui
- 3 types: SPDT, SPPI et SDRE



3. LES OBLIGATIONS DE SOINS

- Déterminées par la justice
- Ne pas confondre avec programme de soins
- 3 types:
 - Obligation de soins
 - Injonction thérapeutique
 - Injonction de soins



4. VIOLENCES A LA MAISON

- Les **violences conjugales et intrafamiliales** représentent tous les actes de violence *physique, sexuelle, psychologique, économique* et/ou *administrative* qui surviennent au sein de la famille ou du foyer. Il s'agit de l'une des formes de violence les plus couramment subies par les femmes dans le monde.
1. Violences conjugales et intra familiales
 2. Les différentes formes de violences
 3. Quels recours?



Violences conjugales et intrafamiliales

- Les liens entre addictions et violences conjugales sont pluriels car les addictions sont à la fois une cause : une porte d'entrée vers la violence pour les auteurs, et une conséquence : une échappatoire pour les victimes qui supportent des violences quotidiennes ou ont subi des violences intra-familiales dans le passé
- **L'addiction et/ou la présence de mineurs sont une circonstance aggravante.**



Les différentes formes de violences

Verbales et Psychologiques	Physiques	Sexuelles et Sexistes	Economiques et Administratives	Cyberviolences
Insultes, Cris...	Coups, Brulures	Viol	Confiscation des papiers	Cybercontrole
Humiliations, Dénigrement, Isolement	Refus d'accès aux soins	Agression sexuelle	Détournement du salaire	Cyberharcèlement
Menaces, Incitations au suicide	Séquestration	Harcèlement sexuel	Détournement des aides sociales	Cybersurveillance
Coercition	Privation de nourriture	Prostitution, exploitation sexuelle	Interdiction d'utiliser la carte bleue	Cyberviolence administrative
Mutilations génitales féminines, Mariage forcé			Interdiction de travailler	Revenge porn
Violences		Outrage sexiste	Détournement du courrier	Doxing



Les recours

- Ne pas s'isoler, demander de l'aide
 - Cheminement complexe, décisions difficiles
 - Possibilité de se tourner vers des associations/ CFSP
- De manière concrète:
 - Faire un signalement (police)
 - Main courante
 - Dépôt de plainte
- Information préoccupante (conseil général ou procureur selon la gravité)

BON A SAVOIR

- **0800 05 95 95**: Viols femmes informations
- **39 19** : est le numéro national de référence d'écoute téléphonique et d'orientation à destination des femmes victimes de violences (en particulier des violences conjugales), à leur entourage et aux professionnels concernés.
- **17** : police ou gendarmerie